



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS
ÉCOLE BAIE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la septième séance du Conseil d'établissement tenue le mardi 26 mars 2024 à 19h, à l'école de la Baie-Saint-François.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Parents
- Kathleen Boyer
 - Pierre-Marc Gendron
 - Patrick Lamothe
 - Sophie Laplante
 - Simon Jeanneau
 - Stéphanie Poirier
 - Mélissa Aubin – substitut
 - Diego Baus – substitut
 - Sophie Labelle - substitut
 - Jocia Legault - substitut
 - Karine Maheu - substitut
 - Martin Primeau - substitut
- Équipe École
- Marie-Ève Brière
 - Cindy Leclerc
 - Caroline Lorange
 - Isabelle Mimeault
 - Yurisan Posada Parra
 - Maryse Primeau
 - Maxim Carrière – substitut
 - Nathalie Groulx - substitut
 - Martine Tessier - substitut

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

- Joël Mercier, directeur
- Mathis El Masnaoui, élève 5^e secondaire
- Daphné Loiselle-Beauchesne, élève 5^e secondaire
-
-



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM, MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente, Mme Kathleen Boyer, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Comme il manque 3 parents élus, Jocia Legault, Martin Primeau et Mélissa Aubin sont nommés parents substitués ayant droit de vote.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Cindy Leclerc, appuyé par Mme Yurisan Posada Parra et résolu : QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en y apportant les modifications suivantes : retirer l'adjectif « régulière » au point 3 et ajouter le point « Suivi des procès-verbaux » entre les points 4 et 5.

CÉ #23-24-03-40

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2024

Il est proposé par Mme Jocia Legault, appuyé par M. Simon Jeanneau et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 30 janvier 2024 soit approuvé tel que déposé.

CÉ #23-24-03-41

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 27 février 2024

Il est proposé par Mme Maryse Primeau, appuyé par M. Simon Jeanneau et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 27 février 2024 soit approuvé tel que déposé en y ajoutant la modification suivante : que Mme Yurisan Posada et Mme Jocia Legault soient ajoutées dans la liste des personnes présentes.

CÉ #23-24-03-42

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Baie-Saint-François

5. Suivi des procès-verbaux

Le 27 février, lors de l'adoption du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation, il a été demandé s'il était possible de comptabiliser les événements reliés aux plaintes déposées. Il y aura comptabilisation des événements. Nous commencerons le projet de Plan de lutte pour l'année scolaire 24-25. En ce qui concerne le plan triennal, un suivi a été effectué auprès de M. Langevin. Comme les élèves qui entrent dans les modulaires n'avaient pas été comptabilisés, il y aurait encore de la place pour d'autres élèves.

6. Questions du public

Aucune question posée par le public.

7. Mot du comité de parents

Lors de notre rencontre du 13 mars dernier, nous avons reçu la visite de Mme Mélanie Gignac coordonnatrice du transport scolaire ainsi que de M. Louis-Philippe Primeau Direction adjointe – Organisation scolaire et services auxiliaires. Ils sont venus nous présenter la nouvelle politique de transport qui sera soumise au Conseil d'administration sous peu pour adoption. Les principaux changements concernent la distance de marche des élèves du préscolaire et du secondaire. Le refus au transport scolaire pour les élèves inscrits au service de garde en soirée. Et finalement, prioriser les adresses principales pour les utilisateurs.

La page Facebook du comité de parents est plus active, nous vous invitons à interagir avec nos publications et à partager les publications.

8. Liste effets personnels – informer

M. Mercier informe le conseil de la forme que prendra la liste d'effets scolaires envoyée aux parents. Pour faciliter la lecture de celle-ci, les effets requis dans plusieurs matières apparaîtront en haut de la liste, tandis que le matériel spécifique à chaque cours apparaîtra plus bas.

9. Site Internet - informer

Afin de répondre à la demande de parents, les ordres du jour du conseil seront déposés sur le site Internet de l'école avant les rencontres. Autrefois, ceux-ci étaient rendus disponibles après les réunions. Tous les procès-verbaux et les ordres du jour sont déposés sur le site de l'école.



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

10. Formulaires de demande (dérogations, activités, financement) - convenir

M. Mercier présente les nouveaux formulaires pour des demandes de dérogations, d'activités et de financement. Ce document rassemble toutes ces demandes à l'exception des voyages à l'extérieur du Canada. Il est possible de travailler ce formulaire selon les suggestions proposées. Le document déjà en circulation, « Voyage hors Canada », resterait le même.

Mme Marie-Ève Brière suggère de choisir un nom de formulaire qui permettrait de bien distinguer les voyages au pays et ceux à l'extérieur, par exemple « Voyage au Canada ». Il est aussi demandé d'ajouter un « S » entre parenthèses pour la date de sortie et d'ajouter une section « Contribution financière » au formulaire.

Le conseil d'établissement en CONVIENT.

11. Comité de fonctionnement, horaires 2024-2025 - informer

M. Mercier informe le conseil des changements qui seront apportés à l'horaire pour l'année scolaire 2024-2025. Un comité de fonctionnement s'est penché sur le sujet. Il en est ressorti que le tutorat était déplaisant pour plusieurs. Les différentes cloches, la course entre la première et la deuxième période, la gestion des nombreuses absences non motivées et le manque de temps pour faire des suivis personnalisés en raison de la formule actuelle sont les principaux irritants soulevés.

Le tutorat se ferait d'une autre façon. L'équipe du premier cycle en reverra la formule. En ce qui concerne le 2^e cycle, le système d'encadrement sera maintenu.

Pour toute l'école, les dix dernières minutes de la 1^{re} période de la 1^{re} journée de la semaine seront réservées aux informations du Méli-Mémo. Le nouvel horaire, qui enlèverait plusieurs irritants, est bien accueilli par l'équipe-école. De plus, un ajustement a été pensé pour créer un battement de 15 minutes en après-midi.

Certaines inquiétudes sont soulevées concernant la disparition de la période de tutorat et son impact sur la transition primaire-secondaire. Mme Maryse Primeau et Mme Yurisan Posada soulignent le travail fait par le comité de passation primaire-secondaire, qui a comme mission de faciliter cette transition pour les élèves.



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François***

12. Code de vie - approuver

Il y a deux ans, le comité code de vie a changé le format du code de vie. Le comité a formulé les règlements à l'aide des comportements attendus. Ce qui en résulte un gros changement dans la forme et surtout dans la philosophie de ce code de vie. Le code est présenté d'une façon plus positive et davantage centrée sur les attentes. Présentement, l'équipe-école est invitée à se prononcer sur cette proposition, donc ce n'est pas encore la version définitive.

M. Mercier rapporte qu'il avait été suggéré d'enlever le document pour les voyages, mais que le CCPE désire le conserver. Le conseil convient que le document à faire remplir en prévision d'un voyage permet de responsabiliser l'élève.

Mme Marie-Ève Brière suggère, pour une raison de sécurité, l'ajout de « porter des souliers fermés en science ». Cette modification au code de vie sera proposée au prochain CCPE. L'approbation du code de vie est donc reportée.

13. Défilé de mode - informer

M. Mercier souligne la réussite du défilé de mode « Avec style pour les jeunes », qui a eu lieu le 22 mars. Cette soirée-bénéfice a permis d'amasser environ 15000 dollars pour la fondation de la Baie-Saint-François. Plusieurs membres de l'équipe-école et de la communauté ont contribué à cette activité rassembleuse organisée par Mme Nathalie Chartrand.

14. Mot des représentants des élèves

Aucun mot des représentants des élèves



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Baie-Saint-François

15. Activités sociales, culturelles et sportives – approuvé (87 LIP)

15.1 Dérogation à l'horaire pour la tenue de la pratique d'examen d'anglais pour les élèves de 5^e secondaire – 4 avril 2024 en avant-midi

15.2 Visite de la compagnie Ali Excavation pour 3 groupes d'élèves en FMS - avril ou mai 2024

15.3 Visite du CFP des moissons pour 3 groupes d'élèves en FMS – 9 mai 2024

15.4 Visite du quartier latino de Montréal pour les élèves de PEI en 3^e secondaire – 2 mai 2024

15.5 Voyage à Ottawa pour les élèves de PEI et PSE de 2^e secondaire – 3 au 5 mai 2024

En conséquence, sur proposition de Mme Cindy Leclerc et appuyé par Mme Kathleen Boyer, il est résolu que la tenue de toutes ces activités soit adoptée à l'exception de la course à obstacles puisque l'horaire de cette activité doit être précisé.

CÉ #23-24-03-43

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16. Autres points :

Aucun autre point à discuter

17. Date de la prochaine séance et du prochain secrétaire

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 23 avril 2024, à 19 h à la bibliothèque. La secrétaire sera Isabelle Mimeault.

18. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Stéphanie Poirier et appuyé par M. Martin Primeau et résolu:

QUE la séance soit levée à 20 h 37.

CÉ #23-24-03-44

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(signature)
Kathleen Boyer

(signature)
Joël Mercier